

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1966

26 août 2011

SOMMAIRE

Agrippina International S.à r.l.	94334	Immobilière de Kockelscheuer S.A.	94363
Armour Luxembourg S.à r.l.	94334	Immobilière Ingeldorf S.A.	94363
Augur Fis	94336	Immobilière MATCH	94352
Auto Red-Line Pneus S.à r.l.	94336	Immofier S.A.	94366
Auto Sport Diffusion S.A.	94337	Immo Gutenkauf S.à r.l.	94362
Auto-Sport Shop s.à.r.l.	94348	International Light and Design S.A.	94366
Biopharma Secured Debt Fund II	94353	International Light and Design S.A.	94367
DH O S.à r.l.	94363	Invista European Real Estate Finance S.à r.l.	94353
Eyemaxx Private Equity Developer S.C.A., SICAR	94349	Invista European Real Estate Holdings S.à r.l.	94353
Finnovation S.A.	94349	IS European Services Sàrl	94367
GES+TECH S.à r.l.	94360	Italian Real Estate Investments SA	94335
Halter S.A.	94350	Legato S.A.	94335
Helios Group Holding S.A.	94350	Linguisco, Sàrl Unipersonnelle	94335
Helios Promotion Luxembourg S.A.	94350	MarketPrizm Group S.à r.l.	94367
Helios Promotion Real Estate Transaction S.A.	94352	Montage Schweißtechnik Engineering GmbH	94335
Helios Promotion Real Estate Transaction S.A.	94350	OFI Select Hedge	94336
Hexcel Reinforcements Holding Corp. Luxembourg S.C.S.	94349	Osborne & Moore S.A.	94336
HR Multimédias S.A.	94352	TA EU Luxembourg S.à r.l.	94322
HURTADO telecom Luxembourg S.à r.l.	94352	Titan Management Investment GP S.à r.l.	94337
Hutchison Telecommunications (Luxembourg) S.à r.l.	94349	Trahern Capital S.à r.l.	94322
Hutchison Telecommunications (Vietnam) S.à r.l.	94349	Transport Infrastructure S. à r.l.	94322
IBTD GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial	94353	Tremagi S.A.	94322
I.D.S. Umbrella Fund S.A. SIF - SICAV ...	94368	Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A.	94332
IG Log 2 S.à r.l.	94359	Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à r.l.	94333
IG Log 2 S.à r.l.	94359	Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à r.l.	94333
IG LOG 3 S.à r.l.	94359	Trilantic Capital Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR	94332
IG LOG 3 S.à r.l.	94359	Trilantic Events Management S.à r.l.	94334
IG TOP S.à r.l.	94362	Trilantic Events Management S.à r.l.	94333
Immobilière Agath S.A.	94362	Wert FRT S.à r.l.	94334
Immobilière Contern S.A.	94363		

Trahern Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 134.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011090013/9.

(110101583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Transport Infrastructure S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 137.374.

Les comptes Annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Référence de publication: 2011090014/10.

(110101162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Tremagi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 114.804.

EXTRAIT

La Société prend acte que le siège social de Réviconsult S.à r.l., commissaire de la Société, a été transféré du 16, rue Jean l'Aveugle L-1148 Luxembourg au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg, et ce avec effet au 25 février 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Référence de publication: 2011090015/14.

(110101047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

TA EU Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 161.380.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first day of March.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing at 5 rue Zénon Bernard L4030 Esch sur Alzette Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Jupiter Acquisitions S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with Register of Commerce and Companies of Luxembourg, under number B 128.538, and having a share capital amounting to EUR 328,347,

here represented by Ms Eleanor Lever, employee of Saltgate S.A. (Luxembourg), whose professional address is 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg,

the power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "TA EU Luxembourg S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in

particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company..

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

6.4. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

6.5. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.6. The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

6.7. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.8. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.9. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.

Art. 8. Board of managers. If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

8.3. Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders (a General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) General Meetings are to be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders and the general meeting (or General Meeting) or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on 1st January and ends on 31st December of each year.

13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VIII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31st December 2011.

Subscription and Payment

Jupiter Acquisitions S.à r.l., represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

94327

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately 1,500 EUR (one thousand five hundred Euros)

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The Company shall have a board of managers for an undetermined period composed of Class A and Class B managers. The following persons are named managers:

Class A:

Gregory Wallace, Fund Controller, born on 16 May 1980 in Connecticut, U.S.A. residing at 3 Lenox St. UN 11 Norwood, MA 02062 4224; and

Thomas Alber, Chief Financial Officer, born on 17 August 1960 in Bridgeport, CT, USA, residing at 134 School St., Wayland MA 01778-4545, U.S.A.;

Class B:

Keith Grealley, accountant, born on 5 February 1977 in Galway, Ireland, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Russell Perchard, manager, born on 16 January 1978 in Jersey, Channel Islands, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg; and

Costas Constantinides, manager, born on 17 September 1979 in Nicosia, Cyprus, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 291, route d'Arlon, L-1150, Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Jupiter Acquisitions S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg dont le siège social se situe à 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés, sous le numéro B 128.538, dont le capital social est fixé à EUR 328,347,

représentée par Mlle Eleanor Lever, employée par Saltgate S.A. avec adresse professionnelle à 291 route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg,

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "TA EU Luxembourg S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une partie des actifs et bénéfices sociaux de la Société proportionnellement au nombre de parts sociales existantes.

6.2. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles parmi les associés.

6.4. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.5. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

6.6. Le transfert des actions en raison de décès à des tiers doit être approuvée par les actionnaires représentant les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants.

6.7. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.9. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s)

7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des associés.

7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de différentes catégories, des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B. Une telle classification de gérants devra être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toute décision du Conseil peut seulement être valablement adoptée par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société devra être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés ont nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société sera seulement valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.

(ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

(iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou téléfax.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés et à l'assemblée générale (ou l'Assemblée Générale) ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier;

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires doit être adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoir et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes devra être distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et libération

Jupiter Acquisitions S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euro (EUR 1.500).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La Société aura un conseil de gérance pour une durée indéterminée composé de gérants de Catégorie A et de gérant de Catégorie B. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants:

Catégorie A:

Gregory Wallace, Contrôleur de Fonds, né le 16 mai 1980 dans le Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au 3, Lenox St. UN 11 Norwood, MA 02062 4224, Etats-Unis d'Amérique; et

Thomas Alber, Directeur Financier, né le 17 août 1960 à Bridgeport, CT, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au 134, School St., Wayland MA 01778-4545, Etats-Unis d'Amérique.

Catégorie B:

Keith Greally, comptable, né le 5 février 1977 à Galway, Irlande, dont l'adresse professionnelle est située au 291, route d'Arlon, L-1550 Luxembourg;

Russell Perchard, gérant, né le 16 janvier 1978 à Jersey, Iles anglo-normandes, dont l'adresse professionnelle est située au 291, route d'Arlon, L-1550 Luxembourg; et

Costas Constantinides, gérant, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, dont l'adresse professionnelle est située au 291, route d'Arlon, L-1550 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Eleanor Lever, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 mars 2011. Relation: EAC/2011/3968. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081702/542.

(110090789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 123.633.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRILANTIC CAPITAL PARTNERS IV (EUROPE) INVESTORS SCA

Société en commandite par actions

Représenté par son gérant unique

TRILANTIC CAPITAL PARTNERS IV EUROPE LUX GP S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2011090016/14.

(110101497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Trilantic Capital Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.634.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRILANTIC CAPITAL PARTNERS IV (EUROPE) S.C.A., SICAR
Société d'investissement capital risque (SICAR) adopting the form of a société en commandite par actions
Représenté par son gérant unique
TRILANTIC CAPITAL PARTNERS IV EUROPE LUX GP Sàrl
Signature

Référence de publication: 2011090018/15.

(110101495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.718.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juin 2011

L'assemblée accepte la démission de Mr. Francesco Moglia en tant que gérant et nomme comme nouveau gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée Monsieur Dominique Audia, employé privé demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du prince Henri, L -1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Signature
Un gérant

Référence de publication: 2011090020/18.

(110100916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.718.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Trilantic Capital Partners IV Europe Lux GP S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Signature
Un gérant

Référence de publication: 2011090021/14.

(110101496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Trilantic Events Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 138.170.

—
Le bilan au 31 janvier 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Trilantic Events Management S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2011090022/12.

(110100958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Trilantic Events Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.642,80.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 138.170.

Il résulte des actes de la Société qu'un associé, la société Minvestments S.r.l., a changé son adresse pour Via Dante 4, I-20121 MILAN (Italy)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Trilantic Events Management S.à r.l.
Société à Responsabilité Limitée
Signature

Référence de publication: 2011090023/14.

(110100960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

**Armour Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Wert FRT S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 135.275.

La Société prend acte de la démission de Monsieur Andrew Lenk de son mandat de gérant avec effet au 25 mai 2011. Par conséquent, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Mr. Teunis Akkerman, gérant;
- Mr. Krzysztof Drozd, gérant;
- Mr. Jean Roger Lemaire, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 22 juin 2011.

Pour la Société

Un gérant

Teun Chr. Akkerman / Jean Lemaire

Manager / -

Référence de publication: 2011090109/19.

(110100843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Agrippina International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 480.575,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 112.508.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 JUIN 2011.

Pour: AGRIPPINA INTERNATIONAL S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Valérie Wozniak / Nicolas Dumont

Référence de publication: 2011090114/16.

(110100273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Italian Real Estate Investments SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 124.119.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale tenue extraordinairement au siège le 29 juin 2011

L'assemblée a accepté les démissions de Mme Laurence Leleu, Mr Christian Gaillot et Mr Koen De Vleeschauwer en tant qu'administrateurs de la Société.

L'assemblée a nommé en leur remplacement, pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée des Actionnaires qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2012:

Mr Antoon Cochet, administrateur de sociétés, demeurant Schoolstraat 32, B-2470 Retie;

Mr Dirk De Groof, administrateur de sociétés, demeurant Guldenweg 11, B-2360 Oud-Turnhout, et;

Mme Veronique De Prycker, chartered accountant, residing Gentstraat 112, B-9111 Sint Niklaas

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011090164/18.

(110100992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Legato S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 32, rue de Roeser.

R.C.S. Luxembourg B 39.885.

—

Extrait de la décision prise à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 19 juin 2011

Madame Aletta Catharina ROELOFSE, née à Cape Town, Afrique du Sud, demeurant à L-5865 Alzingen, 32, rue de Roeser, a été renommée comme administrateur pour une durée de 6 ans.

Madame Dorathea Marie VAN TONDER, née à Sasolburg, Afrique du Sud, demeurant à L-9375 Gralingen, 55, rue Principale, a été renommée comme administrateur pour une durée de 6 ans.

Monsieur Jacobus Christoffel VAN TONDER, né à Sasolburg, Afrique du Sud, demeurant à L-9806, Hosingen, a été renommé comme administrateur pour une durée de 6 ans.

Luxembourg, le 19.06.2011.

Pour extrait sincère et conforme

Dorathea Marie VAN TONDER / Jacobus Christoffel VAN TONDER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011090169/18.

(110100886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Linguisco, Sàrl Unipersonnelle, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-8813 Bigonville, 13, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 94.781.

—

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2011.

Référence de publication: 2011090171/11.

(110100444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Montage Schweißtechnik Engineering GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5416 Ehnen, 133, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 119.086.

—

Die Kündigung des Technischen Geschäftsführer Herr Michael Guido Schmidt vom 23.02.2011 wird von der Gesellschaft akzeptiert

Montage Schweisstechnik Engineering GmbH
133, Route de Vin
L-5416 Ehnen

Référence de publication: 2011090173/12.

(110100822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

OFI Select Hedge, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, Carré Bonn.
R.C.S. Luxembourg B 154.752.

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2011090181/12.

(110100553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Osborne & Moore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 25.170.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2011.

Pour la société

OSBORNE & MOORE S.A.
BANQUE BPP S.A.

Signature

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2011090183/15.

(110100268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

Augur Fis, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 147.391.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2010 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2010 abgelaufene Geschäftsjahr wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 27. Juni 2010.

AUGUR FIS

Lothar Rafalski / Diane wolf

Référence de publication: 2011090250/13.

(110101916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Auto Red-Line Pneus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4687 Differdange, 350, rue Woiver.
R.C.S. Luxembourg B 154.143.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090252/10.

(110102042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Auto Sport Diffusion S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 28, rue Beatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 68.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Auto Sport Diffusion S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090253/13.

(110101943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Titan Management Investment GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 161.395.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of May.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Titan Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of EUR 3,209,084.-, with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154.473,

represented by Maître Charles MONNIER, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 19 May 2011; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of "TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests and in particular the holding of interests in TITAN MANAGEMENT INVESTMENT SCA, a partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg in the capacity of general partner and manager of that company. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including

partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form. It may privately issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) divided into twenty-five (25,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The death, suspension of civil rights, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several Managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of Managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of any Manager.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other, provided always that such conference call, videoconference or other similar means of communication is initiated from Luxembourg. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

Chapter IV. Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the last Friday of May at 6.00 p.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholder	Subscribed capital	Number of shares	Amount paid-in
Titan Luxco 1 S.à r.l.	EUR 25,000.-	25,000	EUR 25,000.-
Total:	EUR 25,000.-	25,000	EUR 25,000.-

The amount of twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

Transitory provisions

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2011.

Shareholders resolutions

First Resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second Resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at two (2) the number of Managers and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mrs Nadia Dziwinski, with professional address at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.
- Mr François Champon, with professional address at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt mai.

Pardevant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Titan Luxco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant un capital de EUR 3.209.084,-, avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 154.473,

représentée par Maître Charles MONNIER, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 19 mai 2011; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participation, et en particulier la détention de participations dans TITAN MANAGEMENT INVESTMENT SCA, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, en qualité d'associé commandité et de gérant de cette société. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) divisé en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. Le décès, la suspension des droits civils, l'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de tout Gérant.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera

requis pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres, à condition que ces conférences téléphonique, visioconférence ou autre moyen de communication similaire soient toujours initiées de Luxembourg. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants - Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnisera tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en

particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le dernier vendredi du mois de mai à 18.00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum

et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associé	Capital souscrit	Nombre de parts sociales	Montant libéré
Titan Luxco 1 S.à r.l.	EUR 25.000,-	25.000	EUR 25.000,-
Total:	EUR 25.000,-	25.000	EUR 25.000,-

Le montant de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2011.

*Assemblée générale extraordinaire
Première Résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à deux (2) le nombre de Gérants et a décidé de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

- Madame Nadia Dziwinski, ayant son adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

- Monsieur François Champon, ayant son adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: C. Monnier, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 26 mai 2011. Relation: RED/2011/1052. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081710/616.

(110091249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Auto-Sport Shop s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 102.138.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30/06/2011.

Pour la société

C.F.N. GESTION S.A

20, Esplanade - L-9227 Diekirch

Adresse postale:

B.P. 80 - L-9201 Diekirch

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011090254/17.

(110102144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Eyemaxx Private Equity Developer S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 137.135.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090311/12.

(110101950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Finnovation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.928.

Le Bilan de Finnovation S.A. au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011090327/12.

(110101564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Hexcel Reinforcements Holding Corp. Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 150.435.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010, pour la période du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010, de Hexcel Reinforcements Holding Corp. Luxembourg S.C.S. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011090353/12.

(110101253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Hutchison Telecommunications (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 112.244.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011090357/10.

(110101333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Hutchison Telecommunications (Vietnam) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 102.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011090358/10.

(110101332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Halter S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 67.249.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27/06/2011. Signature.

Référence de publication: 2011090359/10.

(110102222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Helios Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 73.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2011090363/10.

(110101306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

**Helios Promotion Real Estate Transaction S.A., Société Anonyme,
(anc. Helios Promotion Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-5441 Remerschen, 10A, Wisswee.
R.C.S. Luxembourg B 89.748.

Im Jahre zweitausendundelf, den zehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, mit Amtssitz in Remich.

Traten die Aktieninhaber der Aktiengesellschaft "HELIOS PROMOTION LUXEMBOURG S.A.", zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen; genannte Gesellschaft, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister zu Luxemburg, Sektion B unter Nummer 89.748, wurde gegründet durch notarielle Urkunde vom 24. Oktober 2002, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1741 vom 6. Dezember 2002. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt geändert gemäss notarieller Urkunde vom 18. Juni 2007, veröffentlicht im Memorial C, Nummer 2700 vom 23. November 2007.

Die Versammlung findet statt unter dem Vorsitz von Herrn Jürgen LENHART, wohnhaft in Remerschen.

Der Vorsitzende beruft als Schriftführer Frau Birthe WEYKAM, wohnhaft in Senningerberg.

Die Versammlung wählt als Stimmzähler Frau Roswitha LENHART, wohnhaft in Remerschen.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden.

A.- Dass aus einer vom Versammlungsvorstand erstellten Anwesenheitsliste hervorgeht, dass sämtliche Aktionäre in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind; diese Anwesenheitsliste, von den Aktienhabern respektiv deren Vertretern gegengezeichnet und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden, ebenso wie die ordnungsgemäß durch die Erschienenen und den amtierenden Notar ne varietur paraphierten Vollmachten der vertretenen Aktionäre.

B.- Dass die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit respektiv Vertretung sämtlicher Aktieninhaber, regelmäßig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschließen kann.

C.- Dass die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

Tagesordnung:

1. Sitzverlegung der Gesellschaft nach L-5441 Remerschen, 10A, Wisswee und Abänderung von Artikel 1 Absatz 2 der Satzung.

2. Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft in „HELIOS PROMOTION REAL ESTATE TRANSACTION S.A. und Anpassung von Artikel 1 Absatz 1 der Satzung.

3. Abänderung des Zweckes der Gesellschaft und Anpassung von Artikel 2 der Satzung.

4. Abberufung von Herrn Thomas ENDERLEIN als Mitglied des Verwaltungsrates und Ernennung von Frau Birthe WEYKAM als neues Mitglied des Verwaltungsrates bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom Jahre 2015.

5. Ernennung von Herrn Jörg SCHU als Rechnungskommissar der Gesellschaft bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom Jahre 2015.

6. Erteilung der Ermächtigung des Verwaltungsrates zur Ernennung von Herrn Jürgen LENHART als neuen Delegierten des Verwaltungsrates mit der Befugnis die Gesellschaft für alle Geschäfte der täglichen Geschäftsführung inklusive alle Bankoperationen durch seine Einzelunterschrift zu verpflichten.

Nach Vortrag dieser Punkte sowie deren Bestätigung durch die Generalversammlung beschließen die Aktionäre einstimmig wie folgt:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschließt den Sitz der Gesellschaft zu verlegen nach L-5441 Remerschen, 10A, Wisswee und dementsprechend Artikel 1 Absatz 2 der Satzung abzuändern wie folgt:

„ **Art. 1. (Absatz 2).** Der Sitz der Gesellschaft ist in Remerschen.“

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschließt die Firmenbezeichnung der Gesellschaft abzuändern in „HELIOS PROMOTION REAL ESTATE TRANSACTION S.A.“ und dementsprechend Artikel 1, Absatz 1 wie folgt umzuändern:

„ **Art. 1. (Absatz 1).** Es existiert eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung „HELIOS PROMOTION REAL ESTATE TRANSACTION S.A.“.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschließt den Gesellschaftszweck umzuändern und demzufolge Artikel 2 der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 2.** Die Gesellschaft hat als Gegenstand die Beteiligung gleich welcher Art an Handels-, Industrie-, Finanz- oder sonstigen Unternehmen, entweder aus Luxemburg oder aus dem Ausland, den Erwerb von Wertpapieren oder Rechten über den Weg der Beteiligung, der Einlage, der Zeichnung von Anleihen, durch Übernahme, durch Option, durch Kauf, durch Tausch, durch Übertragung oder jegliche andere Art sowie der Erwerb von Patenten, Marken und Lizenzen, der Erwerb von beweglichen und unbeweglichen Vermögensgütern, ihre Verwaltung und Vermögensmehrung.

Zudem hat die Gesellschaft zum Zweck den Immobilienhandel, die Immobilienberatung und die Immobilienvermittlung.

Sie kann sich auch mit Gesellschaften zusammenschließen, an welchen sie interessiert ist sowie Dritte unterstützen, Darlehen geben, Vorschüsse zahlen, Garantien übernehmen.

Außerdem darf sie durch Ausgabe von Anteilsscheinen Geld aufnehmen oder anderweitig Verbindlichkeiten eingehen, um Geschäfte, die ihrem Gesellschaftszweck entsprechen, zu finanzieren.

Des Weiteren darf sie sämtliche Geschäfte ausführen gleich welcher Art, im In- und Ausland, die den Gesellschaftszweck fördern."

Vierter Beschluss

Die Versammlung beschließt die Abberufung von Herrn Thomas ENDERLEIN von seiner Funktionen als Mitglied des Verwaltungsrates und erteilt ihm Entlast für die Ausführung seines Mandates.

Die Versammlung ernennt Frau Birthe WEYKAM, Angestellte, geboren am 9. April 1965 in Hamm (D), wohnhaft in L-1670 Senningerberg, 48, Gromsceed, als neues Mitglied des Verwaltungsrates bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom Jahre 2015.

Fünfter Beschluss

Die Versammlung widerruft Frau Gabriele SCHNEIDER von ihrem Mandat als Rechnungskommissar und ernennt Herrn Jörg SCHU, Angestellter, geboren am 11. Mai 1967 in St Wendel (D), wohnhaft in D-66606 St Wendel, 12, Busardweg, als Rechnungskommissar der Gesellschaft bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom Jahre 2015.

Sechster Beschluss

Gemäß Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft wird der Verwaltungsrat ermächtigt Herrn Jürgen LENHART als Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen und seine Vollmachten für die tägliche Geschäftsführung festzulegen.

Da keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung stehen, ist die Versammlung hiermit geschlossen.

Verwaltungsratsitzung

Alsdann haben sich die vorbenannten Kompargenten Herr Jürgen LENHART, Frau Roswitha LENHART und Frau Birthe WEYKAM zu einer Sitzung des Verwaltungsrates eingefunden zu der sich formgerecht einberufen erklären und haben einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Der Verwaltungsrat widerruft Frau Roswitha LENHART von ihrer Funktion als Delegierte des Verwaltungsrates.

Mit der Ermächtigung der Generalversammlung ernennt der beschlussfähige Verwaltungsrat Herr Jürgen LENHART vorgenannt, zum Delegierten des Verwaltungsrates, mit der Befugnis die Gesellschaft für alle Geschäfte der täglichen Geschäftsführung inklusive alle Bankoperationen durch seine Einzelunterschrift zu verpflichten.

Da keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung stehen, ist die Sitzung des Verwaltungsrates hiermit aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Kompartenten, dem Notar mit Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, zusammen mit dem amtierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. LENHART, B. WEYKAM, R. LENHART, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 15 juin 2011. Relation: REM/2011/778. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Anfrage erteilt.

Remich, den 20. Juni 2011.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2011090364/100.

(110101288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Helios Promotion Real Estate Transaction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5441 Remerschen, 10A, Wisswee.

R.C.S. Luxembourg B 89.748.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 juin 2011.

Patrick SERRES

Notaire

Référence de publication: 2011090365/12.

(110101294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

HR Multimedias S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 143.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090366/10.

(110101230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

HURTADO telecom Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6778 Grevenmacher, 15, rue Schaffmill.

R.C.S. Luxembourg B 141.868.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090367/10.

(110101902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Immobilière MATCH, Société Anonyme.

Siège social: L-8018 Strassen, 1, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 21.813.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090368/10.

(110101345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Invista European Real Estate Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.462.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.
Marta Kozinska et Michael Chidiac
Gérants

Référence de publication: 2011090369/13.

(110101270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Invista European Real Estate Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.112.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.463.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.
Marta Kozinska et Michael Chidiac
Gérants

Référence de publication: 2011090370/13.

(110101269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

IBTD GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 155.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2011.
Pour: IBTD GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Mireille Wagner / Ana-Paula Duarte

Référence de publication: 2011090371/16.

(110101639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Biopharma Secured Debt Fund II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 39.456,68.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse.
R.C.S. Luxembourg B 157.826.

In the year two thousand and eleven, on the sixth day of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Biopharma Secured Debt Fund II, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157.826, incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, on 16 December 2010 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on 18 February 2011, number 330 (the Company).

The Meeting was opened with Catherine Pogorzelski, Avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appointed as secretary of the Meeting, Marjorie André, Avocat, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer of the Meeting, Zuzanna Zielinska Rousseau, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders and the new subscribers for shares of the Company are represented at the present Meeting. The number of shares held by the shareholders of the Company is indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. This attendance list shows that the two million (2,000,000) shares, representing the entire share capital of the Company, are represented at the present Meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which are known by the shareholders.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. convening formalities;
2. admission of new shareholders in the Company within the meaning of article 189 of the law dated August 10, 1915 on commercial companies as amended;
3. increase of the share capital of the Company by way of the creation and issue of new shares with a par value of one United States cent (US\$0.01) each;
4. subscription for and payment of the new shares to be issued by the Company as specified in item 3. above
5. amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company to reflect the share capital increase; and
6. powers and authorizations, consisting of administrative actions that are necessary and incidental to the foregoing.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to acknowledge the due fulfillment of the convening formalities.

Second resolution

The Meeting resolves to approve the persons listed in Schedule 1 as attached to the present deed, as new shareholders of the Company, for the purpose of article 189 of the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended. The list contained in Schedule 1, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of nineteen thousand four hundred fifty-six United States dollars and sixty-eight cents (USD 19,456.68)

so as to raise it from its present amount of twenty thousand United States dollars (USD 20,000) consisting of two million (2,000,000) shares to thirty-nine thousand four hundred fifty-six United States dollars and sixty-eight cents (USD 39,456.68)

by the creation and issue of one million nine hundred forty-five thousand six hundred sixty-eight (1,945,668) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each.

Fourth resolution:

Subscription - Payment

Thereupon,

1. Biopharma Secured Debt Fund II (Cayman) L.P., a Cayman a limited partnership having its registered office at c/o Intertrust (Cayman) Limited Mirco Centre 294 North Sound Road Unit #215 PO Box 10185, Cayman Islands, KY1-1002, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for two hundred ninety-nine thousand three hundred seventy-seven (299,377) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of two thousand nine hundred ninety-three United States dollars and seventy-seven cents (USD 2,993.77) which will be allocated to the share capital account of the Company;

2. Admiral Insurance Company, an insurance company having its address at 1255 Caldwell Road Cherry Hill, NJ 08034 and registered with the Secretary of State of Delaware under tax ID 22-2235730, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for one hundred eight thousand six hundred sixty-six (108,666) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of one thousand eighty-six United States dollars and sixty-six cents (USD 1,086.66) which will be allocated to the share capital account of the Company;

3. Arvin Meritor Inc. Retirement Plan, a United States Pension Plan having its address at 2135 West Maple Road Troy, MI 48084 and whose tax ID is 38-3354643, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for ninety-two thousand three hundred sixty-six (92,366) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of nine hundred twenty-three United States dollars and sixty-six cents (USD 923.66) which will be allocated to the share capital account of the Company;

4. Berkley Insurance Company, an insurance company having its address at 475 Steamboard Road Greenwich, CT 06830 and registered with the Secretary of State of Delaware under tax ID 47-0574325, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for three hundred twenty-five thousand nine hundred ninety-eight (325,998) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of three thousand two hundred fifty-nine United States dollars and ninety-eight cents (USD 3,259.98) which will be allocated to the share capital account of the Company;

5. Berkley Regional Insurance Company, an insurance company having its address at 475 Steamboard Road Greenwich, CT 06830 and registered with the Secretary of State of Delaware under tax ID 43-1432586, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for one hundred eight thousand six hundred sixty-six (108,666) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of one thousand eighty-six United States dollars and sixty-six cents (USD 1,086.66) which will be allocated to the share capital account of the Company;

6. California Institute of Technology, a United States Non Profit Corporation having its address at 551 South Wilson Avenue, MC 2-42 Pasadena, CA 91125 and whose tax ID is 95-1643307, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for one hundred eight thousand six hundred sixty-six (108,666) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of one thousand eighty-six United States dollars and sixty-six cents (USD 1,086.66) which will be allocated to the share capital account of the Company;

7. Mousserena LP, a Cayman Limited Partnership having its address at Uglan House, 135 South Church Street, George Town, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Cayman Trade Register under number 26-0446465, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for two hundred seventy-one thousand six hundred sixty-five (271,665) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of two thousand seven hundred sixteen United States dollars and sixty-five cents (USD 2,716.65) which will be allocated to the share capital account of the Company;

8. Northeast Utilities Service Company Retirement Plan Master Trust, a Delaware Trust having its address at 56 Prospect Street, Hartford CT 06103, USA and registered with the Secretary of State of Delaware under tax ID 25-6365444, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for sixty-five thousand two hundred (65,200) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of six hundred fifty-two United States dollars (USD 652) which will be allocated to the share capital account of the Company;

9. Precision Castparts Corporation Master Trust, a United States Trust having its address at 4650 SW MacAdam Avenue, Suite 300 Portland, OR 97239 and registered as US Pension Plan under tax ID 13-7073447, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for one hundred nineteen thousand five hundred thirty-three (119,533) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of one thousand one hundred ninety-five United States dollars and thirty-three cents (USD 1,195.33) which will be allocated to the share capital account of the Company;

10. The Chancellor, Masters and Scholars of the University of Cambridge as Trustee for the Cambridge University Endowment Fund, a United Kingdom Fund having its address at The Old Schools, Trinity Lane, Cambridge CB2 1TS, UK and registered under number 13-1599108, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for two hundred sixty thousand seven hundred ninety-eight (260,798) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of two thousand six hundred seven United States dollars and ninety-eight cents (USD 2,607.98) which will be allocated to the share capital account of the Company;

11. Western Union Pension Plan, a United States Pension Plan having its address at 12500 East Belford Avenue, Mail Stop M22B1 Englewood, CO 80112 and whose tax ID is 22-2993574, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for sixty-five thousand two hundred (65,200) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of six hundred fifty-two United States dollars (USD 652) which will be allocated to the share capital account of the Company; and

12. YRC Worldwide Inc. Master Pension Plans Trust, a United States Pension Plan having its address at c/o YRC Worldwide Inc. 10990 Roe Avenue Overland Park, KS 66211 and whose tax ID is 04-3581074, represented as per the attached proxy, declares to subscribe for one hundred nineteen thousand five hundred thirty-three (119,533) shares with a par value of one United States cent (USD 0.01) each, and to fully pay them up by contribution in cash in an aggregate amount of one thousand one hundred ninety-five United States dollars and thirty-three cents (USD 1,195.33) which will be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of nineteen thousand four hundred fifty-six United States dollars and sixty-eight (USD 19,456.68) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Fifth resolution

As a consequence of the above and in order to reflect the above resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company which will henceforth be read as follows

" **5.1.** The share capital is set at thirty-nine thousand four hundred fifty-six United States dollars and sixty-eight cents (USD 39,456.68), represented by three million nine hundred forty-five thousand six hundred sixty-eight (3,945,668) Shares in registered form, having a par value of one United States cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up. "

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Intertrust (Luxembourg) S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1500.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Meeting, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

There being no further item on the agenda, the Meeting is closed.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the bureau of the Meeting, said members signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le sixième jour de juin,

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Biopharma Secured Debt Fund II, une société à responsabilité de droit luxembourgeois avec siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.826 et constituée suivant un acte de Maître Edouard Delosch, daté du 16 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° -738 du 11 février 2011 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Catherine Pogorzelski, Avocat à la cour, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire de l'Assemblée, Marjorie André, Avocat, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg.

L'assemblée nomme comme scrutateur de l'Assemblée, Zuzanna Zielinska Rousseau, employé privé, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, le président, le secrétaire et le scrutateur constituant le bureau de l'Assemblée.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les associés et les nouveaux souscripteurs aux parts sociales de la Société sont représentés à la présente Assemblée. Le nombre de parts sociales détenus par les associés de la Société est indiqué sur une liste de présence. Cette liste ainsi que les procurations, après avoir été signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II. Ainsi qu'il apparait sur la liste de présence, les deux millions (2,000,000) parts sociales, représentant l'entièreté du capital social de la Société sont représentées à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre de jour, qui est connu des associés de la Société.

III. L'agenda de l'Assemblée est le suivant:

1. formalités de convocation;
2. admission de nouveaux associés dans la Société au sens de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;
3. Augmentation du capital social de la Société, par la création et l'émission de nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune;
4. Souscription et libération de l'augmentation du capital social définie au point 1. ci-dessus;
5. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus;
6. Pouvoirs et autorisations consistant en des démarches administratives nécessaires et accessoires aux points précités.

Après que l'agenda ait été dûment examiné et après délibération, l'Assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide prendre note de l'accomplissement des formalités de convocation.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'admettre les personnes listées à l'Annexe 1 du présent acte comme nouveaux associés dans la Société au sens de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. L'Annexe 1, après avoir été signée par les parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix neuf mille quatre cent cinquante-six dollars américains et soixante-huit cents (USD 19,456.68)

afin de le porter de son montant actuel de vingt-mille dollars américains (USD 20,000) se composant de deux millions (2,000,000) de parts sociales à trente neuf mille quatre cent cinquante six dollars américains et soixante-huit cents (USD 39,456.68),

par la création et l'émission d'un million neuf cent quarante-cinq mille six cent soixante-huit (1,945,668) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune.

*Quatrième résolution:
Souscription - Libération*

Sur ces faits,

1. Biopharma Secured Debt Fund II (Cayman) L.P., un Limited Partnership de droit Cayman, ayant son adresse au c/o Intertrust (Cayman) Limited Mirco Centre 294 North Sound Road Unit #215 PO Box 10185, Cayman Islands, KY1-1002, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-dix-sept (299,377) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille neuf cent quatre-vingt-treize dollars américain et soixante-dix-sept cents (USD 2,993.77) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

2. Admiral Insurance Company, une société d'assurance ayant son adresse à 1255 Caldwell Road Cherry Hill, NJ 08034 et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro d'identification fiscal 222235730, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à cent huit mille six cent soixante-six (108,666) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de mille quatre-vingt six dollars américains et soixante-six cents (USD 1,086.66) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

3. Arvin Meritor Inc. Retirement Plan, un Pension Plan américain ayant son adresse à 2135 West Maple Road Troy, MI 48084 et dont le numéro d'identification fiscal est 38-3354643, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à quatre-vingt douze mille trois cent soixante six (92,366) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de neuf cent vingt-trois dollars américains et soixante-six cents (USD 923.66) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

4. Berkley Insurance Company, une société d'assurance ayant son adresse à 475 Steamboard Road Greenwich, CT 06830 et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro d'identification fiscal 470574325, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à trois cent vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (325,998) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trois mille deux cent cinquante-neuf dollars américain et quatre-vingt-dix-huit cents (USD 3,259.98) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

5. Berkley Regional Insurance Company, une société d'assurance ayant son adresse à 475 Steamboard Road Greenwich, CT 06830 et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro d'identification fiscal 43-1432586, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à cent huit mille six cent soixante-six (108,666) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de mille quatre-vingt six dollars américains et soixante-six cents (USD 1,086.66) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

6. California Institute of Technology, une Non Profit Corporation américaine ayant son adresse à 551 South Wilson Avenue, MC 2-42 Pasadena, CA 91125 et dont le numéro d'identification fiscal est 951643307, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à cent huit mille six cent soixante six (108,666) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de mille quatre-vingt-six dollars américains et soixante-six cents (USD 1,086.66) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

7. Mousserena LP, un Limited Partnership des Cayman ayant son adresse à Uglan House, 135 South Church Street, George Town, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands et enregistrée auprès du Registre du Commerce des Iles Cayman sous le numéro 26-0446465, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à deux cent soixante et onze mille six cent soixante-cinq (271,665) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille sept cent seize dollars américain et soixante-cinq cents (USD 2,716.65) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

8. Northeast Utilities Service Company Retirement Plan Master Trust, un Trust du Delaware ayant son adresse à 56 Prospect Street, Hartford CT 06103, USA et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro d'identification fiscal 25-6365444, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à soixante-cinq mille deux cent (65,200) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de six cent cinquante-deux dollars américain (USD 652) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

9. Precision Castparts Corporation Master Trust, un Trust américain ayant son adresse à 4650 SW MacAdam Avenue, Suite 300 Portland, OR 97239 et enregistré en tant que Pension Plan américain sous le numéro d'identification fiscal 13-7073447, représenté sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à cent dix-neuf mille cinq cent trente trois (119,533) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de mille cent quatre-vingt-quinze dollars américain et trente-trois cents (USD 1,195.33) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

10. The Chancellor, Masters and Scholars of the University of Cambridge as Trustee for the Cambridge University Endowment Fund, un fonds anglais ayant son adresse à The Old Schools, Trinity Lane, Cambridge CB2 1TS, UK et enregistré sous le numéro 13-1599108, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à deux cent soixante mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (260,798) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille six cent sept dollars américain et quatre-vingt-dix-huit cents (USD 2,607.98) qui sera affecté au compte capital social de la Société;

11. Western Union Pension Plan, un Pension Plan américain ayant son adresse à 12500 East Belford Avenue, Mail Stop M22B1 Englewood, CO 80112 et dont le numéro d'identification fiscal est 22-2993574, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à soixante-cinq mille deux cents (65,200) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de six cent cinquante-deux dollars américain (USD 652) qui sera affecté au compte capital social de la Société; et

12. YRC Worldwide Inc. Master Pension Plans Trust, un Pension Plan américain ayant son adresse à c/o YRC Worldwide Inc. 10990 Roe Avenue Overland Park, KS 66211 et dont le numéro d'identification fiscal est 043581074, représentée sur base de la procuration jointe, déclare souscrire à cent dix-neuf mille cinq cent trente-trois (119,533) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0.01) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de mille cent quatre-vingt-quinze dollars américain et trente-trois cents (USD 1,195.33) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de dix-neuf mille quatre cent cinquante-six dollars américains et soixante-huit cents (USD 19,456.68) est la disposition de la Société et preuve en a été donnée au notaire instrumentant, qui le déclare expressément.

Cinquième résolution

Comme conséquence ce que qui précède et afin de refléter les résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui se lira comme suit:

« **5.1.** Le capital social est fixé à trente-neuf mille quatre cent cinquante-six dollars américains et soixante-huit cents de dollar américain (USD 39.456,68), représenté par trois millions neuf cent quarante-cinq mille six cent soixante-huit (3.945.668) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un cent de dollar américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et intégralement libérées.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société et à tout employé de Intertrust (Luxembourg) S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui incombent à la Société à raison du présent acte sont estimés à environ EUR 1500.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de l'Assemblée le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaut.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est clôturée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau de l'Assemblée, ces derniers ont signés ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: C. Pogorzelski, M. André, Z. Z. Rousseau et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 juin 2011. Relation: LAC/2011/ 27657. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 21 juin 2011.

Référence de publication: 2011086525/307.

(110097533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

IG Log 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 117.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090372/10.

(110101897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

IG Log 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 117.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090373/10.

(110101901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

IG LOG 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090374/10.

(110101904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

IG LOG 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090375/10.

(110102027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

GES+TECH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8372 Hobscheid, 23A, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 161.599.

—
STATUTS

L'an deux mille onze.

Le seize juin.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Bruno GUEIBE, gérant de sociétés, demeurant à B-6800 Libramont, 65, rue du Village.

Lequel comparant est ici représenté par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 15 juin 2011,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il entend constituer:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 telles qu'elles ont été modifiées et par les présents statuts.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs associés. L'associé unique peut s'adjoindre à tout moment un ou plusieurs co-associés, et de même les futurs associés peuvent prendre les mesures tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet la coordination de chantiers, le commerce ainsi que la prestation de services administratifs.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société a en outre pour objet la mise en valeur de propriétés intellectuelles.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.**Art. 4.** La société prend la dénomination de GES+TECH S.à r.l..**Art. 5.** Le siège social est établi à Hobscheid.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'une décision de l'associé unique ou du consentement des associés en cas de pluralité d'eux.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune, qui ont été entièrement souscrites par Monsieur Bruno GUEIBE, gérant de sociétés, demeurant à B-6800 Libramont, 65, rue du Village.**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.**Art. 9.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès de l'associé unique ou de l'un des associés, en cas de pluralité d'eux, ne met pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers de l'associé unique ou d'un des associés, en cas de pluralité d'eux, ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par l'assemblée des associés. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa (leur) fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique visées à l'alinéa qui précède sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 15. En cas de pluralité d'associés, chacun d'eux peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou par les associés en cas de pluralité d'eux, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions légales.

Libération du capital social

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées avec une prime d'émission totale de QUARANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 47.500,-) par un apport en nature consistant dans:

- soixante (60) parts sociales de la société à responsabilité limitée SOCIETE INTERNATIONALE MULTI-COORDINATION S.à r.l., en abrégé SIXCO, avec siège social à L-8372 Hobscheid, 23a, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.860;

- cent (100) actions de la société anonyme SIX Consulting & Engineering S.A., avec siège social à L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettigen, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 111.113.

Le Souscripteur a déclaré que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il n'existe aucune restriction à la cessibilité de l'Apport.

Le Souscripteur, a déclaré avec les Sociétés qu'ils accompliront toutes les formalités relatives au transfert valable de l'Apport à la Société.

Preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport a été donnée au notaire soussigné par la production des bilans approuvés des sociétés SOCIETE INTERNATIONALE MULTI-COORDINATION S.à r.l., en abrégé SIXCO et SIX Consulting & Engineering S.A., datés au 31 décembre 2010, ainsi que de deux certificats du 11 mai 2011.

Une copie desdits bilans et des certificats, après avoir été signés "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, demeurent annexés au présent acte pour être enregistrés ensemble avec celui-ci.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence le jour de sa constitution et se termine le 31 décembre 2011.

Les frais incombant à la société du chef des présentes sont évalués à environ mille trois cents Euros (€ 1.300,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris en outre les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Bruno GUEIBE, gérant de sociétés, demeurant à B-6800 Libramont, 65, rue du Village.

2.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-8372 Hobscheid, 23a, Grand-Rue.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 16 juin 2011. Relation: ECH/2011/1019. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 22 juin 2011.

Référence de publication: 2011086664/124.

(110097231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

IG TOP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 113.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090376/10.

(110101890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Immo Gutenkauf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 33, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 109.447.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090377/10.

(110102012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Immobilière Agath S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, rue Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 151.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Immobilière Agath S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090378/13.

(110101931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Immobilière Contern S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, rue Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 151.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Immobilière Contern S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090379/13.

(110101932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Immobilière de Kockelscheuer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 152.359.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Immobilière de Kockelscheuer S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090380/13.

(110101929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

Immobilière Ingeldorf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 106.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de Immobilière Ingeldorf S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2011090381/13.

(110101934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

DH O S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 140.555.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of June.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared

Luxco 84 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 140063 (the "Sole Shareholder"), represented by Me Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy (such proxy to be registered together with the present deed), being the Sole Shareholder of DH O S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 140555 (the "Company"), incorporated on 21st July 2008 by deed of Maître Henri Hellinckx published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 2034 dated 21st August 2008.

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on 28th June 2011 by a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. The Sole Shareholder holds all the twenty million (20,000,000) Ordinary Shares in issue in the Company, so that resolutions can validly be taken on all items of the agenda.

2. That the items on which resolutions are to be passed are as follows:

(A) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of seventeen million three hundred thousand forty-four Euro (€ 17,300,044) so as to bring the Company's share capital from its current amount of twenty million Euro (€ 20,000,000) to thirty-seven million three hundred thousand forty-four Euro (€ 37,300,044) by the issue of seventeen million three hundred thousand forty-four (17,300,044) Ordinary Shares having a nominal value of one Euro (€ 1) each, for a total subscription price of thirty-four million six hundred thousand eighty-eight Euro and thirty cents (€ 34,600,088.30); subscription to and payment of all the new Ordinary Shares by the Sole Shareholder of the Company by way of contribution in kind (the "Contribution in Kind") consisting of eighty-four thousand eight hundred eight-three (84,883) new ordinary shares each with a nominal value of one hundred Euro (€ 100) (the "Scorpius Shares") held in Scorpius Investments S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 103169 (the "Scorpius Investments"); acknowledgment of the report by the board of managers of the Company on the Contribution in Kind and approval of the valuation of the Contribution in Kind; allocation of an amount of seventeen million three hundred thousand forty-four Euro (€ 17,300,044) to the share capital of the Company and an amount of seventeen million three hundred thousand forty-four Euro and thirty cents (17,300,044.30) to the share premium account; consequential amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“ 5.1. The issued share capital of the Company is set at thirty-seven million three hundred thousand forty-four Euro (EUR 37,300,044) represented by thirty-seven million three hundred thousand forty-four (37,300,044) Ordinary Shares, each with a nominal value of one Euro (EUR 1) each and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.”

Thereafter the following resolution was passed:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of seventeen million three hundred thousand forty-four Euro (€ 17,300,044) so as to bring the Company's share capital from its current amount of twenty million Euro (€ 20,000,000) to thirty-seven million three hundred thousand forty-four Euro (€ 37,300,044) by the issue of seventeen million three hundred thousand forty-four (17,300,044) Ordinary Shares having a nominal value of one Euro (€ 1) each, for a total subscription price of thirty-four million six hundred thousand eighty-eight Euro and thirty cents (€ 34,600,088.30) out of which seventeen million three hundred thousand forty-four Euro (17,300,044) is to be allocated to the share capital of the Company and an amount of seventeen million three hundred thousand forty-four Euro and thirty cents (€ 17,300,044.30) is to be allocated to the share premium account.

Thereupon, the seventeen million three hundred thousand forty-four (17,300,044) new Ordinary Shares have been subscribed by the Sole Shareholder of the Company, represented by Me Nora Filali pursuant to a proxy (a copy of which shall remain attached to the present deed to be registered therewith) have been fully paid up by way of Contribution in Kind consisting of eighty-four thousand eight hundred eight-three (84,883) Scorpius Shares each with a nominal value of one hundred Euro (€ 100) held in Scorpius Investments.

The Sole Shareholder acknowledged the value of the Contribution in Kind as described in a report of the board of managers of the Company dated 28th June 2011 (which valuation report shall be annexed hereto to be registered with the deed) and the conclusion of which reads as follows:

“The board of managers, on the basis of the aforementioned, considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the Contribution in Kind.

The board of managers is of the opinion that the Contribution in Kind as described above, as offered by the Subscriber in consideration for the issue of 17,300,044 New Ordinary Shares in the Company with nominal value of €1 each, is equal to an aggregate total amount of € 34,600,088.30 which corresponds at least to the nominal value of the New Ordinary Shares to be issued by the Company, and that, accordingly, the Company may issue 17,300,044 New Ordinary Shares and allocate an amount of € 17,300,044 to the share capital and an amount of € 17,300,044.30 to the share premium.”.

The Sole Shareholder approved the valuation of the Contribution in Kind.

Evidence of payment to the Company of the Contribution in Kind was shown to the undersigned notary

Consequently the Sole Shareholder resolved to amend article 5.1 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at € 7,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-huitième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire, de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

Luxco 84 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro B 140063 (l'«Associé Unique»), représentée par Me Nora Filali, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration (laquelle procuration sera annexée au présent acte afin d'être enregistrée ensemble avec ledit acte), étant l'Associé Unique de DH O S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Luxembourg ayant son siège social au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro B 140555 (la «Société»), constituée le 21 juillet 2008 suivant acte reçu du notaire Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 2034 en date du 21 août 2008.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 28 juin 2011 suivant acte reçu par le notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial.

Le mandataire a déclaré et requis le notaire d'acter que:

3. L'Associé Unique détient toutes les vingt millions (20.000.000) de Parts Sociales Ordinaires émises dans la Société, de sorte que des résolutions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

4. Les points sur lesquels les résolutions doivent être passées sont les suivants:

(A) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros (€ 17.300.044) de sorte à porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt millions d'euros (€ 20.000.000) à trente-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros (€ 37.300.044) par l'émission de dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre (17.300.044) Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune, pour un prix total de souscription de trente-quatre millions six cent mille quatre-vingt-huit euros et trente centimes (€ 34.600.088,30); souscription et libération de toutes les nouvelles parts sociales ordinaires par l'Associé Unique de la Société par un apport en nature (l'«Apport en Nature») consistant en quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois (84.883) nouvelles Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de cent euro (€ 100) chacune (les «Parts Sociales Scorpius») détenues dans Scorpius Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro B 103 169 (le «Scorpius Investments»); prise de connaissance du rapport par le conseil de gérance de la Société de l'Apport en Nature et approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature; allocation d'un montant de dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros (€ 17.300.044) au capital social de la Société et un montant de dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros et trente centimes (€ 17.300.044,30) au compte de la prime d'émission; modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à trente-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros (€ 37.300.044) représenté par trente-sept millions trois cent mille quarante-quatre (37.300.044) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et ayant les droits et obligations prévus dans les présents Statuts.»

À la suite de quoi, la résolution suivante a été passée:

Résolution unique

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros (€ 17.300.044) de sorte à porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt millions d'euros (€ 20.000.000) à trente-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros (€ 37.300.044) par l'émission de dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre (17.300.044) Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune, pour un prix total de souscription de trente-quatre millions six cent mille quatre-vingt-huit euros et trente centimes (€ 34.600.088,30) dont dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros (€ 17.300.044) doivent être alloués au capital social de la Société et un montant de dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre euros et trente centimes (€ 17.300.044,30) doivent être alloués au compte de la prime d'émission.

En conséquence, les dix-sept millions trois cent mille quarante-quatre (17.300.044) nouvelles Parts Sociales Ordinaires ont été souscrites par l'Associé Unique de la Société, représenté par Me Nora Filali en vertu d'une procuration (dont une copie restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci), et ont été entièrement libérées par voie d'un Apport en Nature consistant en quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois (84.883) Parts Sociales Scorpius ayant une valeur nominale de cent euros (€ 100) chacune détenues dans Scorpius Investments.

L'Associé Unique reconnaît la valeur de l'Apport en Nature tel que décrit dans le rapport du conseil de gérance de la Société en date du 28 juin 2011 (lequel rapport d'évaluation sera annexé au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci) et dont la conclusion a la teneur suivante:

«The board of managers, on the basis of the aforementioned, considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the Contribution in Kind.

The board of managers is of the opinion that the Contribution in Kind as described above, as offered by the Subscriber in consideration for the issue of 17,300,044 New Ordinary Shares in the Company with nominal value of €1 each, is equal to an aggregate total amount of € 34,600,088.30 which corresponds at least to the nominal value of the New Ordinary Shares to be issued by the Company, and that, accordingly, the Company may issue 17,300,044 New Ordinary Shares and allocate an amount of € 17,300,044 to the share capital and an amount of € 17,300,044.30 to the share premium.»

L'Associé Unique a approuvé l'évaluation de l'Apport en Nature.

Preuve du paiement à la Société de l'Apport en Nature a été montrée au notaire soussigné.

L'Associé Unique a décidé de modifier en conséquence l'article 5.1 des statuts de la Société tel qu'indiqué à l'ordre du jour.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent la Société en raison de son augmentation du capital social, sont estimés à € 7.000,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présents.

Après lecture de ce procès-verbal, la personne comparante a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: N. Filali, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 juin 2011. Relation: EAC/2011/8317. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2011.

Référence de publication: 2011092604/162.

(110104432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Immofier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 155.409.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090382/10.

(110101228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

International Light and Design S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 281.600,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 24.016.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2011.

Pour INTERNATIONAL LIGHT AND DESIGN S.A. (en liquidation)

KENLEY INVESTMENTS LIMITED

Signature

Liquidateur

Référence de publication: 2011090386/15.

(110101665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

International Light and Design S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Capital social: EUR 281.600,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 24.016.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2011.

Pour INTERNATIONAL LIGHT AND DESIGN S.A. (en liquidation)

KENLEY INVESTMENTS LIMITED

Signature

Liquidateur

Référence de publication: 2011090387/15.

(110101667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

IS European Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 114.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011090389/10.

(110101887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

MarketPrizm Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 160.294.

EXTRAIT

I. Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 5 mai 2011 (le «Contrat de Transfert») que:

La société Chi-X Global Technology Properties LLC, une limited liability company régie par le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 4860436, ayant son siège social au 1095 Avenue of the Americas, New York, NY 10036,

a transmis:

- 12.900 parts sociales à Instinet Holdings Incorporated, une société régie par le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3956010 et ayant son siège social au 1095 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 U.S.A..

La société Chi-X Global Technology LLC, une limited liability company régie par le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 4619860, ayant son siège social au 1095 Avenue of the Americas, New York, NY 10036:

a transmis:

- 7.000 parts sociales à Instinet Holdings Incorporated, une société régie par le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3956010 et ayant son siège social au 1095 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 U.S.A.

Suite au Contrat de Transfert les associés actuels de la Société ainsi que les parts sociales détenues par chacun d'eux sont les suivants:

Nom des associés	Nombre de parts sociales détenues
1. Instinet Holdings Incorporated	19.900
2. COLT LUX MP S.à r.l.	80.100
TOTAL	100.000

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 juin 2011.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011093375/38.

(110104584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2011.

I.D.S. Umbrella Fund S.A. SIF - SICAV, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.317.

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2011 a décidé de renouveler les mandats de M. Cédric Van Rijckevorsel, M. Baudouin Jolly, M. Jean-Jacques Axelroud, M. Anthony Martin et M. Dominique Jooris en tant que membres du conseil d'administration de I.D.S. UMBRELLA FUND SA SICAV-SIF.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012:

Cédric Van Rijckevorsel, Membre du Conseil d'Administration

2, Chemin de l'Ecorcherie

CH-1253 Vandoeuvres

Baudouin Jolly, Membre du Conseil d'Administration

33, Clos des Lauriers

B-1150 Bruxelles (Waluwe Saint-Pierre)

Jean-Jacques Axelroud, Membre du Conseil d'Administration

89A, avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

Anthony Martin, Membre du Conseil d'Administration

2, rue Sigismond Thalberg

CH-1201 Genève

Dominique Jooris, Membre du Conseil d'Administration

60, Chiddingstone Street

GB-SW6 3T Londres

BDO Audit a été réélu comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2011097927/33.

(110110392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.